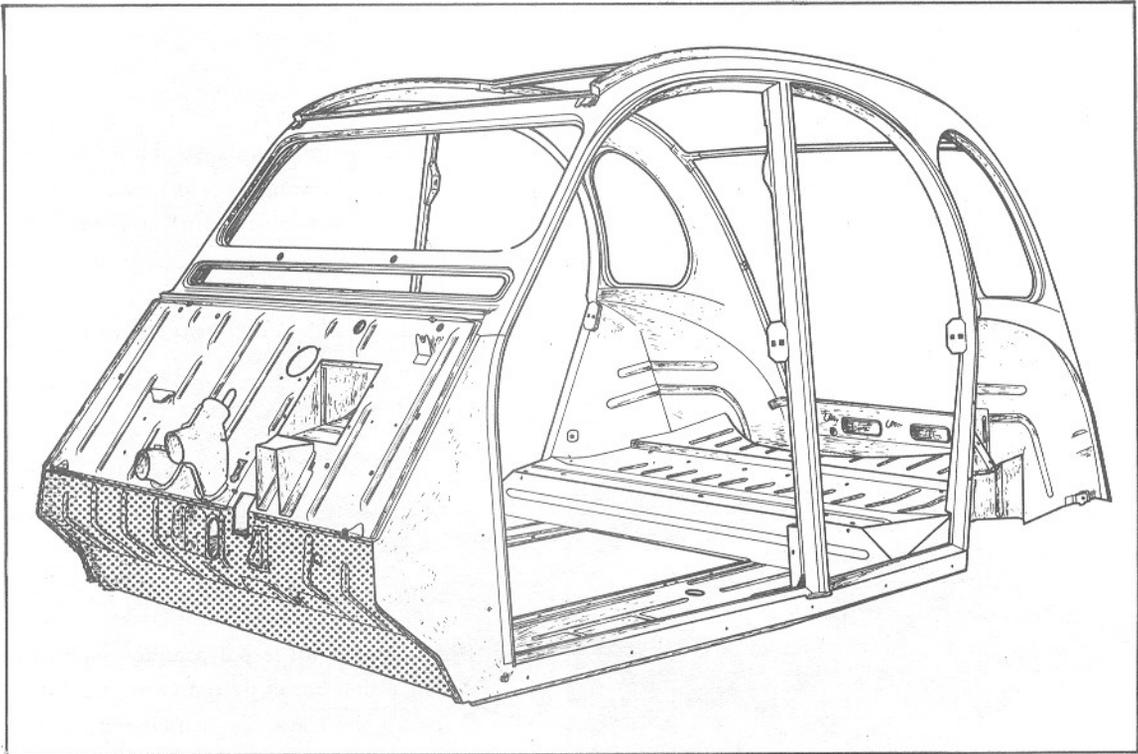


REPLACEMENT D'UN PLANCHER DE PEDALES

A.80-75



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la caisse,
- le capot,
- les joues d'aile,
- les ailes avant,
- les deux portes avant,
- les sièges avant,
- le tapis avant,
- le volant,
- le pédalier,

Dégarnir le plancher de pédales.

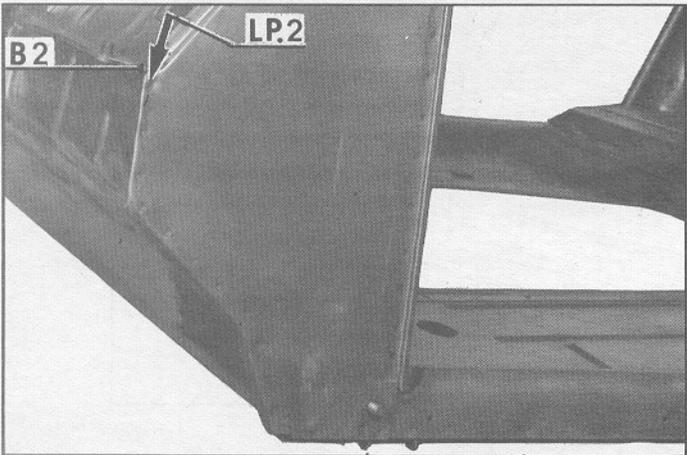
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles

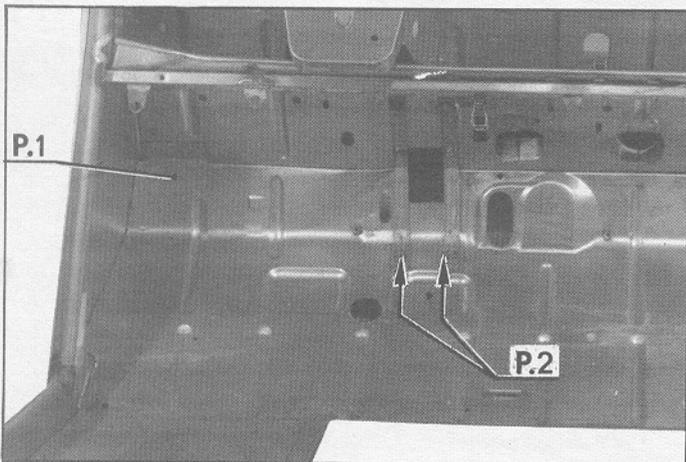
13 144



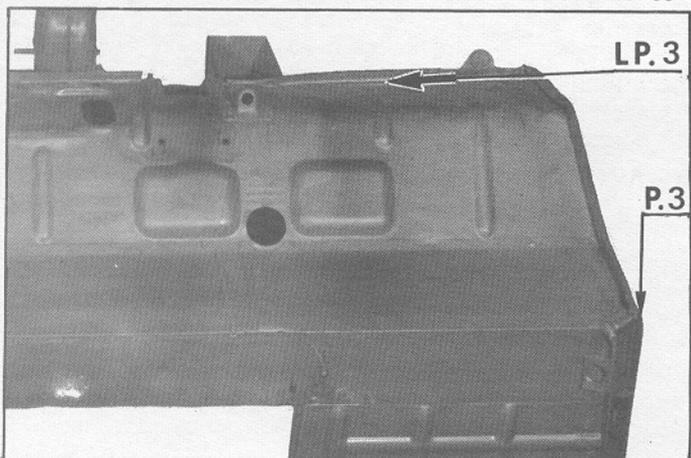
11 831



11 834



12 955



DEPOSE

1. De chaque côté :

Eliminer les brasures suivant :

- B.1
- B.2

2. Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :

- P.2 (liaison avec renfort de pédalier)
 - P.1
 - P.3
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.3
- } (de chaque côté)

PREPARATION

3. Reformier les tôles par planage, meulage et soudure des bords déformés ou déchirés.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Présenter le plancher de pédales sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Procéder au soudage à la pince suivant les lignes ou points :

- LP.3
 - LP.2
 - LP.1
 - P.3
- } (de chaque côté)

6. Souder à l'autogène en « bouchon » (« MIG » ou « SAFERPOINT ») suivant les points :

- P.2
- P.1 (de chaque côté)

7. Exécuter les brasures suivant :

- B.1 (un cordon de chaque côté)
- B.2 (un point de chaque côté)

8. Parfaire l'étanchéité.

9. Peindre.

10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.